

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE REJET D'UNE OFFRE PRÉSENTÉE PAR M. BURTON, D'IRMA (ALB.)

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Jusqu'à quel point le ministère des Approvisionnement et Services accepte-t-il les offres formulées à l'occasion de conversations téléphoniques, et dans quelle mesure le ministère donne-t-il à entendre qu'une offre a été acceptée, quitte à tenir une réunion quelques semaines plus tard, une fois les dépenses engagées, et à informer l'intéressé que son offre a été refusée, comme dans le cas de M. R. E. Burton, d'Irma, en Alberta?

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est autrement que des renseignements circonstanciés de cet ordre doivent s'obtenir. Peut-être le député souhaite-t-il formuler autrement sa question.

M. Malone: Monsieur l'Orateur, j'ai écrit au ministre et lui ai donné préavis de ma question. Compte tenu de ce préavis, peut-être est-il en mesure de me répondre.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le président, il m'est très difficile de donner une réponse à une question d'ordre général. Par ailleurs, l'honorable député m'a fait parvenir les coordonnées d'un problème précis. J'ai immédiatement demandé un rapport à mes fonctionnaires, et j'espère l'avoir demain et donner une réponse à l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LES GRAINS

BLÉ—LA POSSIBILITÉ D'UNE HAUSSE DU PRIX POUR LA CONSOMMATION INTÉRIEURE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Statistique Canada a signalé une baisse marquée des revenus agricoles, de 1.7 à 1.2 milliard de dollars, par rapport à l'an dernier. Cette baisse frappe une forte proportion des céréaliculteurs dont les revenus globaux accusent une baisse de 40 à 50 p. 100. Le ministre peut-il dire s'il songe à prendre les dispositions qui s'imposent pour hausser le prix payé pour le blé de consommation intérieure?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la révision du prix du blé est inscrite dans le projet de loi. Nous avons pour le moment des entretiens avec la Fédération canadienne de l'agriculture et certains autres organismes agricoles à propos de la façon de s'y prendre pour étudier cette question. Il faut admettre qu'avant cette baisse les prix étaient très élevés. Nous n'avons pas encore fini d'étudier dans quelle mesure le revenu des agriculteurs a baissé à la suite de ces changements; ils ont reçu près de \$4 pour le blé de qualité supérieure et un très bon prix pour l'orge. A vrai dire, nous ne savons pas encore quelle a été

Questions orales

l'influence du prix qu'on leur a donné l'an dernier pour le blé dur, c'est-à-dire \$4.50, sur leur revenu. Si les prix ont diminué, il reste qu'ils sont encore assez bons. Si le revenu agricole diminue encore, il y aura alors vraiment lieu de s'inquiéter.

* * *

L'AGRICULTURE

LES MESURES TENDANT À L'AMÉLIORATION DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Comme le ministre responsable de la Commission du blé ne semble pas sensibilisé au grave problème des producteurs de céréales, je poserai ma question au premier ministre. Jeudi dernier, le ministre de l'Agriculture a dit que bien des agriculteurs prenaient des vacances et que leurs comptes en banque grossissaient comme des champignons. Chacun sait qu'une reprise dans l'économie agricole favorise la relance de l'économie canadienne en général parce que les agriculteurs font de grosses dépenses. Elle contribue également à atténuer le problème du chômage. Le premier ministre peut-il nous dire si son gouvernement compte améliorer l'économie agricole de manière à faire échec au chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense que le député trouvera réponse à sa question en se reportant à ce que vient de dire le ministre des Transports responsable du blé; il notera en outre que nous avons présenté à la Chambre un plan de stabilisation des grains qui s'est révélé très profitable pour les agriculteurs.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT À SÉCURITÉ MAXIMUM À SELKIRK—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général à propos de l'emplacement prévu pour la construction d'un nouveau pénitencier au Manitoba. Le ministère du solliciteur général et le Manitoba donnent la préférence à la ville de Selkirk, si je ne m'abuse. Le ministre peut-il garantir à la Chambre que ce pénitencier ne sera pas construit à Selkirk s'il s'avère à la suite d'un référendum, d'un plébiscite ou toute autre forme de sondage, que les habitants de Selkirk s'opposent à ce projet?

● (1440)

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Je tiens à dire au député qu'aucune décision n'a été prise quant à l'emplacement du pénitencier dont il parle. Nous sommes en train d'examiner un certain nombre d'emplacements, y compris celui de Selkirk, qui serait, pour autant que je sache, celui que préfère le gouvernement provincial. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a pour politique de ne pas ériger de pénitencier là où la population a bien fait savoir qu'elle n'en voulait pas.